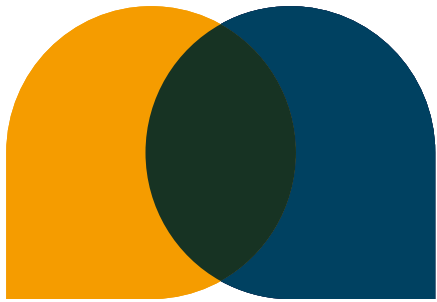


NOTE D'INFORMATION
NON CONTRACTUELLE

Dispositif CAP CAP+ étatique



L'assurance en plus facile.



Sommaire

CONTRAT GROUPAMA ASSURANCE CRÉDIT.....	03
CONTRAT EULER HERMÈS	10
CONTRAT COFACE	17
CONTRAT AXA ASSUR CREDIT	24
CONTRAT ATRADIUS	31

01

DISPOSITIF CAP CAP+ ÉTATIQUE

Contrat Groupama Assurance Crédit



Groupama
ASSURANCE-CRÉDIT
& CAUTION

		CAP DOMESTIQUE	CAP + DOMESTIQUE
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> France Métropolitaine Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane et Mayotte) + Saint-Pierre-et- Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Acheteurs réalisant moins de 1,5 Milliard € de CA ou Total bilan < 2,5 Milliard € et ayant moins de 5 000 salariés Et avec minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suite à une limitation reçue à compter du 1/1/2020 Maximum : le montant de la garantie primaire Le montant global de garantie ne peut excéder le montant de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire ou réponse ND postérieur au 1/1/2020 Rating 4 : max 200k€ Rating 3 : max 100k€
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours sans tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable sauf procédure collective
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire 		

		CAP DOMESTIQUE	CAP+ DOMESTIQUE
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration de sinistre unique Précision en commentaire du bénéfice d'une garantie CAP CAP+ étatique et envoi de la copie de la garantie 	
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle
Tarification Facturation	Prime	<ul style="list-style-type: none"> 0,167% au mois soit 0,5% / trimestre soit 2% l'an 	<ul style="list-style-type: none"> 0,292% au mois soit 0,875% / trimestre soit 3,5% l'an
	Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Prime calculée sur l'encours mensuel maximum accordé Facturation trimestrielle Prélèvement automatique obligatoire 	
Modalité de souscription		<ul style="list-style-type: none"> Avenant en signature électronique Souscription en ligne 	

Vous avez besoin d'une garantie à hauteur de 100 K€

● Vous disposez déjà d'une garantie primaire de 30 K€.

Vous bénéficiez d'une garantie à hauteur de 50 K€

Vous pouvez demander une garantie CAP de 50 K€

Son coût : 0,5% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $50\,000 \times 0,5\% = 250 \text{ € pour 3 mois}$

Soit une couverture en totalité pour un coût de 250 € au trimestre et 1000 € à l'année (sous réserve maintien de la garantie primaire et moyennant 3 renouvellements successifs)

● Vous ne disposez pas d'une garantie primaire (refus – résiliation – réponse ND)

Acheteur en grade 7

Vous pouvez demander au maximum une garantie CAP+ de 100 K€

Son coût : 0,875% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $100\,000 \times 0,875\% = 875 \text{ € pour 3 mois}$

Soit une couverture en totalité pour un coût des 875 € au trimestre et 3600 € à l'année (sous réserve maintien du grade 7 au maximum et moyennant 3 renouvellements successifs)

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT
Bénéficiaires	Assurés et créances éligibles	<ul style="list-style-type: none"> Assurés réalisant moins de 1,5 Milliards € de CA Transaction intégrant un minimum de 20% de VA en France 	
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> Par zonage géographique établi par la BPI (4 zones) → cf. slide 7 Zone A = UE/OCDE + Monaco 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises ayant minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suite à une limitation reçue à compter du 1/1/2020 Maximum : le montant de la garantie primaire Le montant global de garantie ne peut excéder le montant de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire ou réponse ND postérieur au 1/1/2020 NOTE 5 A 10 : max 500 k€ NOTE 2 A 4 : max 250 k€
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours sans tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable sauf procédure collective
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
	Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire (max 360 jours) 	

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT																				
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT 																				
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration de sinistre unique Précision en commentaire du bénéfice d'une garantie CAP CAP+ étatique et envoi de la copie de la garantie 																					
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur l'ensemble des garanties CAP/CAP+ EXPORT sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 																					
Tarification Facturation	Prime	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,500</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,584</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>0,707</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>0,958</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,500	Zone B	0,584	Zone C	0,707	Zone D	0,958	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,875</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,968</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>1,105</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>1,383</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,875	Zone B	0,968	Zone C	1,105	Zone D	1,383
		Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																				
	Zone A	0,500																					
Zone B	0,584																						
Zone C	0,707																						
Zone D	0,958																						
Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																						
Zone A	0,875																						
Zone B	0,968																						
Zone C	1,105																						
Zone D	1,383																						
	<ul style="list-style-type: none"> Doublement du taux appliqué si délai de paiement entre 91 et 180 jours Taux multiplié par 4 si délai de paiement entre 181 et 360 jours 																						
Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Prime calculée sur l'encours mensuel maximum accordé Facturation trimestrielle Prélèvement automatique obligatoire 																						

GRILLE EXPORT DE LA BPI AU 15 AVRIL

Sous réserve de modification des zones

Catégories de pays	Pays
Zone A	<p>ALLEMAGNE ^(UE) AUSTRALIE AUTRICHE ^(UE) BELGIQUE ^(UE) CANADA CHILI CHYPRE ^(UE) CORÉE DU SUD DANEMARK ^(UE) ESPAGNE ^(UE) ESTONIE ^(UE) ÉTATS-UNIS FINLANDE ^(UE) GRÈCE ^(UE) HONGRIE ^(UE) IRLANDE ^(UE) ISLANDE ISRAËL ITALIE ^(UE) JAPON LETTONIE ^(UE) LIECHTENSTEIN LITUANIE ^(UE) LUXEMBOURG ^(UE) MALTE ^(UE) NORVÈGE NOUVELLE ZÉLANDE PAYS BAS ^(UE) POLOGNE ^(UE) PORTUGAL ^(UE) RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ^(UE) ROYAUME-UNI ^(UE) SINGAPOUR SLOVAQUIE ^(UE) SLOVÉNIE ^(UE) SUÈDE ^(UE) SUISSE</p> <p>BULGARIE (UE) ROUMANIE (UE) CROATIE (UE)</p>
Zone B	<p>TAIWAN</p> <p>ABU DHABI - AJMAN - ARABIE SAOUDITE - BOTSWANA - CHINE (République populaire de) - DUBAÏ - ÉMIRATS ARABES UNIS - FUJAÏRAH - HONG-KONG - KOWEÏT - MACAO - MALAISIE RAS AL KHAIMAH- SHARJAH UM AL QUAIWAN</p> <p>BAHAMAS - COSTA RICA - ILE MAURICE - INDE - INDONÉSIE - MAROC - MEXIQUE - PÉROU- PHILIPPINES - QATAR - THAÏLANDE - TRINIDAD ET TOBAGO - URUGUAY</p> <p>AFRIQUE DU SUD - ARUBA - COLOMBIE - GUATEMALA - PANAMA - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE - RUSSIE - SERBIE - VIETNAM</p>
Zone C	<p>ALBANIE - ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN - BAHREÏN - BANGLADESH - BOLIVIE - BRÉSIL - ÉGYPTÉ - FIDJI - HONDURAS - JORDANIE - KAZAKHSTAN - MACÉDOINE - NAMIBIE - OMAN - OUBÉKISTAN - PARAGUAY - SALVADOR - SÉNÉGAL - TURQUIE</p> <p>ANGOLA - ARMÉNIE - BENIN - BHOUTAN - BIÉLORUSSIE - BIRMANIE (MYANMAR) - CAMBODGE - CAMEROUN - CAP VERT - COTE D'IVOIRE - ÉQUATEUR - GABON - GÉORGIE - GHANA - GUYANA - ILES MALDIVES - JAMAÏQUE - KENYA - KOSOVO - LESOTHO - MONGOLIE - NÉPAL - NIGERIA - OUGANDA - PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE - RWANDA - SRI LANKA- SURINAME - SWAZILAND - TANZANIE - TIMOR ORIENTAL - TOGO - TUNISIE - UKRAINE</p>
Zone D	<p>ARGENTINE - BOSNIE HERZÉGOVINE - BURKINA FASO - BURUNDI - CONGO - CUBA - DJIBOUTI - ÉTHIOPIE - GAMBIE - GUINÉE - GUINÉE BISSAU - GUINÉE ÉQUATORIALE - HAÏTI - IRAK - IRAN - KIRGHIZSTAN - LAOS - LIBAN - LIBERIA - LIBYE - MADAGASCAR - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOLDAVIE - MONTÉNÉGR0 - MOZAMBIQUE - NIGER - PAKISTAN - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - SIERRA LEONE - SOUDAN - TADJIKISTAN - TCHAD - TERRITOIRES PALESTINIENS - TURKMÉNISTAN - ZAMBIE</p>

02

DISPOSITIF CAP CAP+ ÉTATIQUE

Contrat Euler Hermès



		CAP DOMESTIQUE	CAP + DOMESTIQUE
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> France Métropolitaine Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane et Mayotte) + Saint-Pierre-et- Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélémy 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Acheteurs réalisant moins de 1,5 Milliard € de CA Et avec minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : le montant de la garantie primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire ou réponse ND Grade 6: max 200k€ Grade 7 : max 100k€ Grade 8 : au cas par cas (Max 100 k€ à confirmer)
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours sans tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable (idem CAP+ EH) sauf procédure collective
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
	Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire 	

		CAP DOMESTIQUE	CAP+ DOMESTIQUE
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT ou 75% TTC 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT ou 68% TTC
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> DIC unique sur le primaire Précision en commentaire dans la DIC du bénéfice d'une garantie CAP CAP+ étatique et envoi copie de la garantie 	
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle
Tarification Facturation	Prime	<ul style="list-style-type: none"> 0,5% / trimestre soit 2% l'an 	<ul style="list-style-type: none"> 0,875% / trimestre soit 3,5% l'an
	Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Prime calculée sur l'encours mensuel maximum accordé Facturation trimestrielle Prélèvement automatique obligatoire 	
Modalité de souscription		<ul style="list-style-type: none"> Lettre avenant Activation en ligne 	

Vous avez besoin d'une garantie à hauteur de 100 K€

● Vous disposez déjà d'une garantie primaire de 30 K€.

Vous bénéficiez d'une garantie à hauteur de 50 K€

Vous pouvez demander une garantie CAP de 50 K€

Son coût : 0,5% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $50\,000 \times 0,5\% = 250\text{ €}$ pour 3 mois

Soit une couverture en totalité pour un coût de 250 € au trimestre et 1000 € à l'année (sous réserve maintien de la garantie primaire et moyennant 3 renouvellements successifs)

● Vous ne disposez pas d'une garantie primaire (refus – résiliation – réponse ND)

Acheteur en grade 7

Vous pouvez demander au maximum une garantie CAP+ de 100 K€

Son coût : 0,875% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $100\,000 \times 0,875\% = 875\text{ €}$ pour 3 mois

Soit une couverture en totalité pour un coût des 875 € au trimestre et 3600 € à l'année (sous réserve maintien du grade 7 au maximum et moyennant 3 renouvellements successifs)

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT
Bénéficiaires	Assurés et créances éligibles	<ul style="list-style-type: none"> Assurés réalisant moins de 1,5 Milliards € de CA Transaction intégrant un minimum de 20% de VA en France 	
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> Par zonage géographique établi par la BPI (4 zones) → cf. slide 7 Zone A = UE/OCDE (équivalent zone contractuelle M2) + Monaco 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises ayant minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : le montant de la garantie primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire ou réponse ND Grade 1 à 5 : max 500k€ Grade 6 et 7 : max 250k€
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours sans tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable (idem CAP+ EH) sauf procédure collective
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
	Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire (max 360 jours) 	

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT																				
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT 																				
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> DIC unique sur le primaire Précision en commentaire dans la DIC du bénéficiaire d'une garantie CAP CAP+ étatique et envoi copie de la garantie 																					
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur l'ensemble des garanties CAP/CAP+ EXPORT sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 																					
Tarifification Facturation	Prime	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,500</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,584</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>0,707</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>0,958</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,500	Zone B	0,584	Zone C	0,707	Zone D	0,958	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,875</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,968</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>1,105</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>1,383</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,875	Zone B	0,968	Zone C	1,105	Zone D	1,383
		Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																				
	Zone A	0,500																					
Zone B	0,584																						
Zone C	0,707																						
Zone D	0,958																						
Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																						
Zone A	0,875																						
Zone B	0,968																						
Zone C	1,105																						
Zone D	1,383																						
		<ul style="list-style-type: none"> Doublement du taux appliqué si délai de paiement entre 91 et 180 jours Taux multiplié par 4 si délai de paiement entre 181 et 360 jours 																					
	Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Prime calculée sur l'encours mensuel maximum accordé Facturation trimestrielle Prélèvement automatique obligatoire 																					

GRILLE EXPORT DE LA BPI AU 15 AVRIL

Sous réserve de modification des zones

Catégories de pays	Pays
Zone A	<p>ALLEMAGNE ^(UE) AUSTRALIE AUTRICHE ^(UE) BELGIQUE ^(UE) CANADA CHILI CHYPRE ^(UE) CORÉE DU SUD DANEMARK ^(UE) ESPAGNE ^(UE) ESTONIE ^(UE) ÉTATS-UNIS FINLANDE ^(UE) GRÈCE ^(UE) HONGRIE ^(UE) IRLANDE ^(UE) ISLANDE ISRAËL ITALIE ^(UE) JAPON LETTONIE ^(UE) LIECHTENSTEIN LITUANIE ^(UE) LUXEMBOURG ^(UE) MALTE ^(UE) NORVÈGE NOUVELLE ZÉLANDE PAYS BAS ^(UE) POLOGNE ^(UE) PORTUGAL ^(UE) RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ^(UE) ROYAUME-UNI ^(UE) SINGAPOUR SLOVAQUIE ^(UE) SLOVÉNIE ^(UE) SUÈDE ^(UE) SUISSE</p> <p>BULGARIE (UE) ROUMANIE (UE) CROATIE (UE)</p>
Zone B	<p>TAIWAN</p> <p>ABU DHABI - AJMAN - ARABIE SAOUDITE - BOTSWANA - CHINE (République populaire de) - DUBAÏ - ÉMIRATS ARABES UNIS - FUJAÏRAH - HONG-KONG - KOWÉÏT - MACAO - MALAISIE RAS AL KHAIMAH- SHARJAH UM AL QUAIWAN</p> <p>BAHAMAS - COSTA RICA - ILE MAURICE - INDE - INDONÉSIE - MAROC - MEXIQUE - PÉROU- PHILIPPINES - QATAR - THAÏLANDE - TRINIDAD ET TOBAGO - URUGUAY</p> <p>AFRIQUE DU SUD - ARUBA - COLOMBIE - GUATEMALA - PANAMA - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE - RUSSIE - SERBIE - VIETNAM</p>
Zone C	<p>ALBANIE - ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN - BAHREÏN - BANGLADESH - BOLIVIE - BRÉSIL - ÉGYPTÉ - FIDJI - HONDURAS - JORDANIE - KAZAKHSTAN - MACÉDOINE - NAMIBIE - OMAN - OUBÉKISTAN - PARAGUAY - SALVADOR - SÉNÉGAL - TURQUIE</p> <p>ANGOLA - ARMÉNIE - BENIN - BHOUTAN - BIÉLORUSSIE - BIRMANIE (MYANMAR) - CAMBODGE - CAMEROUN - CAP VERT - COTE D'IVOIRE - ÉQUATEUR - GABON - GÉORGIE - GHANA - GUYANA - ILES MALDIVES - JAMAÏQUE - KENYA - KOSOVO - LESOTHO - MONGOLIE - NÉPAL - NIGERIA - OUGANDA - PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE - RWANDA - SRI LANKA- SURINAME - SWAZILAND - TANZANIE - TIMOR ORIENTAL - TOGO - TUNISIE - UKRAINE</p>
Zone D	<p>ARGENTINE - BOSNIE HERZÉGOVINE - BURKINA FASO - BURUNDI - CONGO - CUBA - DJIBOUTI - ÉTHIOPIE - GAMBIE - GUINÉE - GUINÉE BISSAU - GUINÉE ÉQUATORIALE - HAÏTI - IRAK - IRAN - KIRGHIZSTAN - LAOS - LIBAN - LIBERIA - LIBYE - MADAGASCAR - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOLDAVIE - MONTÉNÉGR0 - MOZAMBIQUE - NIGER - PAKISTAN - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - SIERRA LEONE - SOUDAN - TADJIKISTAN - TCHAD - TERRITOIRES PALESTINIENS - TURKMÉNISTAN - ZAMBIE</p>

03

DISPOSITIF CAP CAP+ ÉTATIQUE

Contrat Coface

coface
FOR TRADE

		CAP DOMESTIQUE	CAP + DOMESTIQUE
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> France Métropolitaine Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane et Mayotte) + Saint-Pierre-et- Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélémy 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Acheteurs réalisant moins de 1,5 Milliard € de CA ou Total bilan < 2,5 Milliard € Et avec minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : le montant de la garantie primaire Le montant global de garantie ne peut excéder le montant de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire DRA 5 : max 200k€ DRA 2 A 4 : max 100k€
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours sans tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable sauf procédure collective
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
	Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire 	

		CAP DOMESTIQUE	CAP+ DOMESTIQUE
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> DMS unique Précision en commentaire du bénéfice d'une garantie CAP CAP+ étatique et envoi copie de la garantie 	
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle
Tarification Facturation	Prime	<ul style="list-style-type: none"> 0,167% au mois soit 0,5% / trimestre soit 2% l'an 	<ul style="list-style-type: none"> 0,292% au mois soit 0,875% / trimestre soit 3,5% l'an
	Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Facturation mensuelle sur l'encours mensuel maximum accordé Prélèvement automatique obligatoire 	
Modalité de souscription		<ul style="list-style-type: none"> Lettre avenant Activation à la 1ere demande 	

Vous avez besoin d'une garantie à hauteur de 100 K€

● Vous disposez déjà d'une garantie primaire de 30 K€.

Vous bénéficiez d'une garantie à hauteur de 50 K€

Vous pouvez demander une garantie CAP de 50 K€

Son coût : 0,5% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $50\,000 \times 0,5\% = 250\text{ €}$ pour 3 mois

Soit une couverture en totalité pour un coût de 250 € au trimestre et 1000 € à l'année (sous réserve maintien de la garantie primaire et moyennant 3 renouvellements successifs)

● Vous ne disposez pas d'une garantie primaire (refus – résiliation – réponse ND)

Acheteur en grade 7

Vous pouvez demander au maximum une garantie CAP+ de 100 K€

Son coût : 0,875% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $100\,000 \times 0,875\% = 875\text{ €}$ pour 3 mois

Soit une couverture en totalité pour un coût des 875 € au trimestre et 3600 € à l'année (sous réserve maintien du grade 7 au maximum et moyennant 3 renouvellements successifs)

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT
Bénéficiaires	Assurés et créances éligibles	<ul style="list-style-type: none"> Assurés réalisant moins de 1,5 Milliards € de CA Transaction intégrant un minimum de 20% de VA en France 	
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> Par zonage géographique établi par la BPI (4 zones) → cf. slide 7 Zone A = UE/OCDE + Monaco 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises ayant minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : le montant de la garantie primaire Le montant global de garantie ne peut excéder le montant de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire DRA 5 A 10 : max 500 k€ DRA 2 A 4 : max 250 k€
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours sans tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable sauf procédure collective
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
	Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire (max 360 jours) 	

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT																				
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT 																				
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> DMS unique Précision en commentaire du bénéfice d'une garantie CAP CAP+ étatique et envoi copie de la garantie 																					
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur l'ensemble des garanties CAP/CAP+ EXPORT sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 																					
Tarification Facturation	Prime	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,500</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,584</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>0,707</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>0,958</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,500	Zone B	0,584	Zone C	0,707	Zone D	0,958	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,875</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,968</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>1,105</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>1,383</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,875	Zone B	0,968	Zone C	1,105	Zone D	1,383
		Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																				
Zone A	0,500																						
Zone B	0,584																						
Zone C	0,707																						
Zone D	0,958																						
Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																						
Zone A	0,875																						
Zone B	0,968																						
Zone C	1,105																						
Zone D	1,383																						
		<p>Doublement du taux appliqué si délai de paiement entre 91 et 180 jours Taux multiplié par 4 si délai de paiement entre 181 et 360 jours</p>																					
	Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Facturation mensuelle sur l'encours mensuel maximum accordé Prélèvement automatique obligatoire 																					

GRILLE EXPORT DE LA BPI AU 15 AVRIL

Sous réserve de modification des zones

Catégories de pays	Pays
Zone A	ALLEMAGNE ^(UE) AUSTRALIE AUTRICHE ^(UE) BELGIQUE ^(UE) CANADA CHILI CHYPRE ^(UE) CORÉE DU SUD DANEMARK ^(UE) ESPAGNE ^(UE) ESTONIE ^(UE) ÉTATS-UNIS FINLANDE ^(UE) GRÈCE ^(UE) HONGRIE ^(UE) IRLANDE ^(UE) ISLANDE ISRAËL ITALIE ^(UE) JAPON LETTONIE ^(UE) LIECHTENSTEIN LITUANIE ^(UE) LUXEMBOURG ^(UE) MALTE ^(UE) NORVÈGE NOUVELLE ZÉLANDE PAYS BAS ^(UE) POLOGNE ^(UE) PORTUGAL ^(UE) RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ^(UE) ROYAUME-UNI ^(UE) SINGAPOUR SLOVAQUIE ^(UE) SLOVÉNIE ^(UE) SUÈDE ^(UE) SUISSE BULGARIE (UE) ROUMANIE (UE) CROATIE (UE)
Zone B	TAIWAN ABU DHABI - AJMAN - ARABIE SAOUDITE - BOTSWANA - CHINE (République populaire de) - DUBAÏ - ÉMIRATS ARABES UNIS - FUJAÏRAH - HONG-KONG - KOWÉÏT - MACAO - MALAISIE RAS AL KHAIMAH- SHARJAH UM AL QUAIWAN BAHAMAS - COSTA RICA - ILE MAURICE - INDE - INDONÉSIE - MAROC - MEXIQUE - PÉROU- PHILIPPINES - QATAR - THAÏLANDE - TRINIDAD ET TOBAGO - URUGUAY AFRIQUE DU SUD - ARUBA - COLOMBIE - GUATEMALA - PANAMA - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE - RUSSIE - SERBIE - VIETNAM
Zone C	ALBANIE - ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN - BAHREÏN - BANGLADESH - BOLIVIE - BRÉSIL - ÉGYPTÉ - FIDJI - HONDURAS - JORDANIE - KAZAKHSTAN - MACÉDOINE - NAMIBIE - OMAN - OUZBÉKISTAN - PARAGUAY - SALVADOR - SÉNÉGAL - TURQUIE ANGOLA - ARMÉNIE - BENIN - BHOUTAN - BIÉLORUSSIE - BIRMANIE (MYANMAR) - CAMBODGE - CAMEROUN - CAP VERT - COTE D'IVOIRE - ÉQUATEUR - GABON - GÉORGIE - GHANA - GUYANA - ILES MALDIVES - JAMAÏQUE - KENYA - KOSOVO - LESOTHO - MONGOLIE - NÉPAL - NIGERIA - OUGANDA - PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE - RWANDA - SRI LANKA- SURINAME - SWAZILAND - TANZANIE - TIMOR ORIENTAL - TOGO - TUNISIE - UKRAINE
Zone D	ARGENTINE - BOSNIE HERZÉGOVINE - BURKINA FASO - BURUNDI - CONGO - CUBA - DJIBOUTI - ÉTHIOPIE - GAMBIE - GUINÉE - GUINÉE BISSAU - GUINÉE ÉQUATORIALE - HAÏTI - IRAK - IRAN - KIRGHIZSTAN - LAOS - LIBAN - LIBERIA - LIBYE - MADAGASCAR - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOLDAVIE - MONTÉNÉGR0 - MOZAMBIQUE - NIGER - PAKISTAN - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - SIERRA LEONE - SOUDAN - TADJIKISTAN - TCHAD - TERRITOIRES PALESTINIENS - TURKMÉNISTAN - ZAMBIE

04

DISPOSITIF CAP CAP+ ÉTATIQUE

Contrat AXA Assur Crédit



		CAP DOMESTIQUE	CAP + DOMESTIQUE
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> France Métropolitaine Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane et Mayotte) + Saint-Pierre-et- Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélémy 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Acheteurs réalisant moins de 1,5 Milliard € de CA ou Total bilan < 2,5 Milliard € et ayant moins de 5 000 salariés Et avec minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : le montant de la garantie primaire Le montant global de garantie ne peut excéder le montant de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire DRA 5 : max 200k€ DRA 2 A 4 : max 100k€
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours sans tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable sauf procédure collective
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
	Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire 	

		CAP DOMESTIQUE	CAP+ DOMESTIQUE
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration unique Précision en commentaire du bénéfice d'une garantie CAP CAP+ étatique et envoi copie de la garantie 	
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle
Tarification Facturation	Prime	<ul style="list-style-type: none"> 0,167% au mois soit 0,5% / trimestre soit 2% l'an 	<ul style="list-style-type: none"> 0,292% au mois soit 0,875% / trimestre soit 3,5% l'an
	Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Facturation mensuelle sur l'encours mensuel maximum accordé Prélèvement automatique obligatoire Dans le cadre des garanties CAP + : Frais de recouvrement pour les sommes qui vous sont acquises à hauteur de 15% du montant perçu 	
Modalité de souscription		<ul style="list-style-type: none"> Lettre avenant Activation à la 1ere demande 	

Vous avez besoin d'une garantie à hauteur de 100 K€

● Vous disposez déjà d'une garantie primaire de 30 K€.

Vous bénéficiez d'une garantie à hauteur de 50 K€

Vous pouvez demander une garantie CAP de 50 K€

Son coût : 0,5% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $50\,000 \times 0,5\% = 250 \text{ € pour 3 mois}$

Soit une couverture en totalité pour un coût de 250 € au trimestre et 1000 € à l'année (sous réserve maintien de la garantie primaire et moyennant 3 renouvellements successifs)

● Vous ne disposez pas d'une garantie primaire (refus – résiliation – réponse ND)

Acheteur en grade 7

Vous pouvez demander au maximum une garantie CAP+ de 100 K€

Son coût : 0,875% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $100\,000 \times 0,875\% = 875 \text{ € pour 3 mois}$

Soit une couverture en totalité pour un coût des 875 € au trimestre et 3600 € à l'année (sous réserve maintien du grade 7 au maximum et moyennant 3 renouvellements successifs)

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT
Bénéficiaires	Assurés et créances éligibles	<ul style="list-style-type: none"> Assurés réalisant moins de 1,5 Milliards € de CA Transaction intégrant un minimum de 20% de VA en France 	
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> Par zonage géographique établi par la BPI (4 zones) → cf. slide 7 Zone A = UE/OCDE + Monaco 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises ayant minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : le montant de la garantie primaire Le montant global de garantie ne peut excéder le montant de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire DRA 5 A 10 : max 500 k€ DRA 2 A 4 : max 250 k€
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours sans tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable sauf procédure collective
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
	Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire (max 360 jours) 	

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT																				
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT 																				
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration unique Précision en commentaire du bénéfice d'une garantie CAP CAP+ étatique et envoi copie de la garantie 																					
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur l'ensemble des garanties CAP/CAP+ EXPORT sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 																					
Tarification Facturation	Prime	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,500</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,584</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>0,707</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>0,958</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,500	Zone B	0,584	Zone C	0,707	Zone D	0,958	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,875</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,968</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>1,105</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>1,383</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,875	Zone B	0,968	Zone C	1,105	Zone D	1,383
	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																					
Zone A	0,500																						
Zone B	0,584																						
Zone C	0,707																						
Zone D	0,958																						
Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																						
Zone A	0,875																						
Zone B	0,968																						
Zone C	1,105																						
Zone D	1,383																						
Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Doublement du taux appliqué si délai de paiement entre 91 et 180 jours Taux multiplié par 4 si délai de paiement entre 181 et 360 jours Facturation mensuelle sur l'encours mensuel maximum accordé Prélèvement automatique obligatoire Frais accessoires répartis proportionnellement entre les parties 																						

GRILLE EXPORT DE LA BPI AU 15 AVRIL

Sous réserve de modification des zones

Catégories de pays	Pays
Zone A	ALLEMAGNE ^(UE) AUSTRALIE AUTRICHE ^(UE) BELGIQUE ^(UE) CANADA CHILI CHYPRE ^(UE) CORÉE DU SUD DANEMARK ^(UE) ESPAGNE ^(UE) ESTONIE ^(UE) ÉTATS-UNIS FINLANDE ^(UE) GRÈCE ^(UE) HONGRIE ^(UE) IRLANDE ^(UE) ISLANDE ISRAËL ITALIE ^(UE) JAPON LETTONIE ^(UE) LIECHTENSTEIN LITUANIE ^(UE) LUXEMBOURG ^(UE) MALTE ^(UE) NORVÈGE NOUVELLE ZÉLANDE PAYS BAS ^(UE) POLOGNE ^(UE) PORTUGAL ^(UE) RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ^(UE) ROYAUME-UNI ^(UE) SINGAPOUR SLOVAQUIE ^(UE) SLOVÉNIE ^(UE) SUÈDE ^(UE) SUISSE BULGARIE (UE) ROUMANIE (UE) CROATIE (UE)
Zone B	TAIWAN ABU DHABI - AJMAN - ARABIE SAOUDITE - BOTSWANA - CHINE (République populaire de) - DUBAÏ - ÉMIRATS ARABES UNIS - FUJAÏRAH - HONG-KONG - KOWÉÏT - MACAO - MALAISIE RAS AL KHAIMAH- SHARJAH UM AL QUAIWAN BAHAMAS - COSTA RICA - ILE MAURICE - INDE - INDONÉSIE - MAROC - MEXIQUE - PÉROU- PHILIPPINES - QATAR - THAÏLANDE - TRINIDAD ET TOBAGO - URUGUAY AFRIQUE DU SUD - ARUBA - COLOMBIE - GUATEMALA - PANAMA - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE - RUSSIE - SERBIE - VIETNAM
Zone C	ALBANIE - ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN - BAHREÏN - BANGLADESH - BOLIVIE - BRÉSIL - ÉGYPTE - FIDJI - HONDURAS - JORDANIE - KAZAKHSTAN - MACÉDOINE - NAMIBIE - OMAN - OUZBÉKISTAN - PARAGUAY - SALVADOR - SÉNÉGAL - TURQUIE ANGOLA - ARMÉNIE - BENIN - BHOUTAN - BIÉLORUSSIE - BIRMANIE (MYANMAR) - CAMBODGE - CAMEROUN - CAP VERT - COTE D'IVOIRE - ÉQUATEUR - GABON - GÉORGIE - GHANA - GUYANA - ILES MALDIVES - JAMAÏQUE - KENYA - KOSOVO - LESOTHO - MONGOLIE - NÉPAL - NIGERIA - OUGANDA - PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE - RWANDA - SRI LANKA- SURINAME - SWAZILAND - TANZANIE - TIMOR ORIENTAL - TOGO - TUNISIE - UKRAINE
Zone D	ARGENTINE - BOSNIE HERZÉGOVINE - BURKINA FASO - BURUNDI - CONGO - CUBA - DJIBOUTI - ÉTHIOPIE - GAMBIE - GUINÉE - GUINÉE BISSAU - GUINÉE ÉQUATORIALE - HAÏTI - IRAK - IRAN - KIRGHIZSTAN - LAOS - LIBAN - LIBERIA - LIBYE - MADAGASCAR - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOLDAVIE - MONTÉNÉGRO - MOZAMBIQUE - NIGER - PAKISTAN - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - SIERRA LEONE - SOUDAN - TADJIKISTAN - TCHAD - TERRITOIRES PALESTINIENS - TURKMÉNISTAN - ZAMBIE

05

DISPOSITIF CAP CAP+ ÉTATIQUE

Contrat Atradius



		CAP DOMESTIQUE	CAP + DOMESTIQUE
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> France Métropolitaine Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane et Mayotte) + Saint-Pierre-et- Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélémy 	
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Acheteurs réalisant moins de 1,5 Milliard € de CA et ayant moins de 5 000 salariés et total bilan < 2 Milliards Et avec minimum 2 ans d'existence 	
Garantie	Montant des garanties	Suite à une limitation récente <ul style="list-style-type: none"> Maximum : le montant de la garantie primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire ou réponse ND récente IBR <= 58 : max 200k€ 59 >=IBR =<77 : max 100k€
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) 	
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours avec tacite reconduction 	
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire (idem CAP EH) 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable sauf procédure collective ou insolvabilité imminente de l'Acheteur (impayé ou sinistre déclaré)
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable)
	Risque de Fabrication	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable) 	
	Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire 	

		CAP DOMESTIQUE	CAP+ DOMESTIQUE
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> Via le formulaire spécifique Copie de la garantie CAP CAP+ étatique 	
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle
Tarification Facturation	Prime	<ul style="list-style-type: none"> 0,167% au mois soit 0,5% / trimestre soit 2% l'an 	<ul style="list-style-type: none"> 0,292% au mois soit 0,875% / trimestre soit 3,5% l'an
	Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Facturation mensuelle sur l'encours mensuel maximum accordé Prélèvement automatique obligatoire 	
Modalité de souscription		<ul style="list-style-type: none"> Signature d'un Avenant Sur demande 	

Vous avez besoin d'une garantie à hauteur de 100 K€

● Vous disposez déjà d'une garantie primaire de 30 K€.

Vous bénéficiez d'une garantie à hauteur de 50 K€

Vous pouvez demander une garantie CAP de 50 K€

Son coût : 0,5% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $50\,000 \times 0,5\% = 250\text{ €}$ pour 3 mois

Soit une couverture en totalité pour un coût de 250 € au trimestre et 1000 € à l'année (sous réserve maintien de la garantie primaire et moyennant 3 renouvellements successifs)

● Vous ne disposez pas d'une garantie primaire (refus – résiliation – réponse ND)

Acheteur en grade 7

Vous pouvez demander au maximum une garantie CAP+ de 100 K€

Son coût : 0,875% au trimestre

Votre garantie CAP coûtera = $100\,000 \times 0,875\% = 875\text{ €}$ pour 3 mois

Soit une couverture en totalité pour un coût des 875 € au trimestre et 3600 € à l'année (sous réserve maintien du grade 7 au maximum et moyennant 3 renouvellements successifs)

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT	
Bénéficiaires	Assurés et créances éligibles	<ul style="list-style-type: none"> Assurés réalisant moins de 1,5 Milliards € de CA Transaction intégrant un minimum de 20% de VA en France 		
Couverture	Pays couverts	<ul style="list-style-type: none"> Par zonage géographique établi par la BPI (4 zones) cf slide 7 Zone A = UE/OCDE (équivalent zone contractuelle M2) + Monaco 		
	Acheteurs couverts	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises ayant minimum 2 ans d'existence 		
Garantie	Montant des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : le montant de la garantie primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Suite à refus/résiliation sur la garantie primaire ou réponse ND IBR <= 58 : max 500k€ 59 >=IBR =<77 : max 250k€ 	
		<ul style="list-style-type: none"> La totalité de ces plafonds ne sera pas systématiquement accordée (à confirmer à l'usage) Ldes demande s de garanties doivent etre faites par mail capexport.fr@atradius.com 		
	Durée / Prise d'effet	<ul style="list-style-type: none"> Pas de rétroactivité des garanties 90 jours avec tacite reconduction 		
	Fonctionnement des garanties	<ul style="list-style-type: none"> Suit l'évolution de la garantie primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie non annulable sauf procédure collective ou insolvabilité imminente de l'Acheteur (impayé ou sinistre déclaré) 	
	Commandes Fermes	<ul style="list-style-type: none"> Oui , idem contrat primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable) 	
	Risque de Fabrication	<ul style="list-style-type: none"> Non (non applicable) 		
Durée de crédit	<ul style="list-style-type: none"> Idem contrat primaire (max 360 jours) 			

		CAP EXPORT	CAP+ EXPORT																				
Indemnisation Recouvrement	Quotité d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Égale au contrat primaire avec un maximum de 90% HT 	<ul style="list-style-type: none"> 80% HT 																				
	Déclarer un impayé	<ul style="list-style-type: none"> Via le formulaire spécifique Copie de la garantie CAP CAP+ étatique 																					
	Limite de décaissement	<ul style="list-style-type: none"> 3 M€ sur l'ensemble des garanties CAP/CAP+ EXPORT sur toute la durée du dispositif sans interférence avec la Limite de Décaissement contractuelle 																					
Tarification Facturation	Prime	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,500</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,584</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>0,707</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>0,958</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,500	Zone B	0,584	Zone C	0,707	Zone D	0,958	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zone A</td> <td>0,875</td> </tr> <tr> <td>Zone B</td> <td>0,968</td> </tr> <tr> <td>Zone C</td> <td>1,105</td> </tr> <tr> <td>Zone D</td> <td>1,383</td> </tr> </tbody> </table>	Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours	Zone A	0,875	Zone B	0,968	Zone C	1,105	Zone D	1,383
		Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																				
	Zone A	0,500																					
Zone B	0,584																						
Zone C	0,707																						
Zone D	0,958																						
Zone géographique	Taux trimestriel Délai de paiement max 90 jours																						
Zone A	0,875																						
Zone B	0,968																						
Zone C	1,105																						
Zone D	1,383																						
	<ul style="list-style-type: none"> Doublement du taux appliqué si délai de paiement entre 91 et 180 jours Taux multiplié par 4 si délai de paiement entre 181 et 360 jours 																						
Facturation	<ul style="list-style-type: none"> Facturation mensuelle sur l'encours mensuel maximum accordé Prélèvement automatique obligatoire 																						

GRILLE EXPORT DE LA BPI AU 15 AVRIL

Sous réserve de modification des zones

Catégories de pays	Pays
Zone A	ALLEMAGNE ^(UE) AUSTRALIE AUTRICHE ^(UE) BELGIQUE ^(UE) CANADA CHILI CHYPRE ^(UE) CORÉE DU SUD DANEMARK ^(UE) ESPAGNE ^(UE) ESTONIE ^(UE) ÉTATS-UNIS FINLANDE ^(UE) GRÈCE ^(UE) HONGRIE ^(UE) IRLANDE ^(UE) ISLANDE ISRAËL ITALIE ^(UE) JAPON LETTONIE ^(UE) LIECHTENSTEIN LITUANIE ^(UE) LUXEMBOURG ^(UE) MALTE ^(UE) NORVÈGE NOUVELLE ZÉLANDE PAYS BAS ^(UE) POLOGNE ^(UE) PORTUGAL ^(UE) RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ^(UE) ROYAUME-UNI ^(UE) SINGAPOUR SLOVAQUIE ^(UE) SLOVÉNIE ^(UE) SUÈDE ^(UE) SUISSE BULGARIE (UE) ROUMANIE (UE) CROATIE (UE)
Zone B	TAIWAN ABU DHABI - AJMAN - ARABIE SAOUDITE - BOTSWANA - CHINE (République populaire de) - DUBAÏ - ÉMIRATS ARABES UNIS - FUJAÏRAH - HONG-KONG - KOWÉÏT - MACAO - MALAISIE RAS AL KHAIMAH- SHARJAH UM AL QUAIWAN BAHAMAS - COSTA RICA - ILE MAURICE - INDE - INDONÉSIE - MAROC - MEXIQUE - PÉROU- PHILIPPINES - QATAR - THAÏLANDE - TRINIDAD ET TOBAGO - URUGUAY AFRIQUE DU SUD - ARUBA - COLOMBIE - GUATEMALA - PANAMA - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE - RUSSIE - SERBIE - VIETNAM
Zone C	ALBANIE - ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN - BAHREÏN - BANGLADESH - BOLIVIE - BRÉSIL - ÉGYPTÉ - FIDJI - HONDURAS - JORDANIE - KAZAKHSTAN - MACÉDOINE - NAMIBIE - OMAN - OUZBÉKISTAN - PARAGUAY - SALVADOR - SÉNÉGAL - TURQUIE ANGOLA - ARMÉNIE - BENIN - BHOUTAN - BIÉLORUSSIE - BIRMANIE (MYANMAR) - CAMBODGE - CAMEROUN - CAP VERT - COTE D'IVOIRE - ÉQUATEUR - GABON - GÉORGIE - GHANA - GUYANA - ILES MALDIVES - JAMAÏQUE - KENYA - KOSOVO - LESOTHO - MONGOLIE - NÉPAL - NIGERIA - OUGANDA - PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE - RWANDA - SRI LANKA- SURINAME - SWAZILAND - TANZANIE - TIMOR ORIENTAL - TOGO - TUNISIE - UKRAINE
Zone D	ARGENTINE - BOSNIE HERZÉGOVINE - BURKINA FASO - BURUNDI - CONGO - CUBA - DJIBOUTI - ÉTHIOPIE - GAMBIE - GUINÉE - GUINÉE BISSAU - GUINÉE ÉQUATORIALE - HAÏTI - IRAK - IRAN - KIRGHIZSTAN - LAOS - LIBAN - LIBERIA - LIBYE - MADAGASCAR - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOLDAVIE - MONTÉNÉGRO - MOZAMBIQUE - NIGER - PAKISTAN - RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - SIERRA LEONE - SOUDAN - TADJIKISTAN - TCHAD - TERRITOIRES PALESTINIENS - TURKMÉNISTAN - ZAMBIE

N'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs habituels.

[april-entreprise.fr](https://www.april-entreprise.fr)



L'assurance en plus facile.